



AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribution à la réflexion prospective Bordeaux Métropole 3.0

Dans le cadre de la démarche prospective Bordeaux Métropole 3.0, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, établissement public du ministère du développement durable en charge de l'animation et de l'accompagnement technique et financier de la politique de l'eau dans le grand sud-ouest atlantique français, verse une contribution sous la forme de plusieurs items déclinant ce qu'elle considère comme le « désirable » pour une métropole bordelaise d'un million d'habitants à l'horizon 2030.

L'Agence de l'eau souhaite qu'à cet horizon, l'agglomération bordelaise soit

une métropole respectueuse de sa ressource en eau, en quantité et en qualité, qui :

- s'inscrive pleinement dans une logique de développement durable en respectant une adéquation parfaite entre les prélèvements pour les usages anthropiques de son aire et les ressources en eau disponibles, afin de ne pas mettre à mal les capacités de renouvellement des nappes souterraines ou la vie aquatique dans les eaux superficielles
- soit exemplaire en matière de comportements économes en eau au niveau de son personnel et de ses équipements
- assure en permanence, pour les eaux provenant de son aire et véhiculant des pollutions (eaux usées ou pluviales) un traitement adapté permettant de garantir en toutes saisons, une qualité de rejet dans le milieu naturel, compatible avec le bon état des eaux prescrit par la Directive Cadre sur l'eau
- soit engagée résolument dans des programmes de prévention contre les pollutions de toutes natures, domestiques, agricoles, industrielles, médicamenteuses, susceptibles d'altérer la qualité des eaux et des milieux naturels aquatiques

une métropole dont les pouvoirs publics se sont préparés à temps aux changements globaux et notamment aux :

- changement climatique qui augure des périodes d'étiage des cours d'eau plus précoces et plus sévères : moins d'eau disponible entre avril et octobre pour l'alimentation humaine et pour les autres usages, un niveau des mers exhaussé, des événements extrêmes probablement plus fréquents générant des risques pour les populations (inondations, crues marines...)
- changements démographiques laissant présager une augmentation sensible de la population de l'agglomération bordelaise, nécessitant d'en prévoir l'alimentation en eau de qualité et tous les équipements publics nécessaires à l'élimination de ses pollutions et de ses déchets
- changements socio-économiques : développement accru du secteur tertiaire ? Poids plus important de la population touristique saisonnière ?

une métropole qui adopte une gestion foncière et une politique d'aménagement respectueuses des écosystèmes aquatiques et adaptées à la prévention contre les risques naturels en :

- ménageant sur son aire, des zones naturelles permettant l'expansion des crues fluviales ou marines pour en diminuer les effets sur les zones habitées
- prenant pleinement en compte, dans tous ses documents d'urbanisme, les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques, promouvant un développement harmonieux de l'agglomération qui garantisse une gestion optimale des infrastructures liées à l'eau et limitant l'étalement urbain par une gestion économe des espaces naturels et agricoles urbains et péri-urbains
- mettant en valeur le fleuve Garonne et les principaux cours d'eau de son aire comme des corridors écologiques à protéger et à préserver
- préservant les zones humides de son aire pour leurs vertus de régulation hydraulique, leur capacité autoépuration des eaux et leur richesse biologique
- favorisant l'équilibre entre zones urbaines et espaces ouverts permettant un fonctionnement le plus naturel possible des milieux et la sauvegarde de la biodiversité qui leur est associée

Une métropole qui est consciente que l'avenir de son port maritime est dépendant d'une bonne gestion quantitative de l'eau dans l'ensemble du bassin de la Garonne

- pour disposer de débits suffisants, y compris à l'étiage, pour assurer un tirant d'eau suffisant à la circulation des navires
- pour éviter l'amplification du bouchon vaseux qui a des conséquences sur le comblement du chenal de navigation et partant, sur les frais relatifs à son entretien

Une métropole qui cultive sa connaissance des enjeux liés à l'eau sur son territoire, sensibilise sa population à ces enjeux et à la nécessaire préservation des écosystèmes aquatiques, maillon indispensable de l'écosystème des hommes en :

- s'appuyant sur les organismes institutionnels ou scientifiques qui détiennent cette connaissance
- étant partenaire des travaux de recherche nécessaires pour améliorer la connaissance
- organisant des campagnes ou des actions de sensibilisation des populations sur les enjeux liés à l'eau
- mettant en place des mesures incitatives à des comportements vertueux sur la gestion de l'eau
- engageant toute action correctrice nécessaire

Une métropole qui aura su refondre le modèle économique de l'eau sur son territoire pour le rendre socialement plus équitable en :

- permettant l'accès de tous ses habitants à une eau de bonne qualité, en quantité suffisante, et à un prix adapté aux moyens de chacun

Une métropole qui conjugue ses efforts avec ceux de Toulouse notamment, pour une gouvernance harmonieuse de l'axe Garonne en :

- cultivant avec les métropoles de l'amont de la Garonne, une véritable solidarité amont-aval pour la gestion de la ressource en eau

Une métropole où il fasse bon vivre et où l'on puisse

- n'avoir aucun souci d'alimentation en eau potable
- disposer de tous les équipements permettant de collecter et de traiter tous les déchets liquides ou solides sans dégrader les milieux naturels
- se baigner dans la Garonne sans risques de contamination
- disposer de lieux d'aménités articulés autour des cours d'eau ou d'écosystèmes aquatiques remarquables bien préservés.
- disposer de lieux d'information suffisants et bien documentés sur les enjeux et les risques liés à l'eau
- habiter dans des éco-quartiers bien conçus
- disposer de transports en commun en site propre permettant une desserte maximum de l'agglomération

Une métropole solidaire avec les pays émergents en

- menant des actions de coopération décentralisée avec des collectivités ou des ONG des pays émergents, sur les thématiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées